

Projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique

septembre/décembre 2020

Point d'étape du débat
Contribution du projet au mix
électrique
05 novembre



Point d'étape du débat : des échanges riches sur des sujets variés

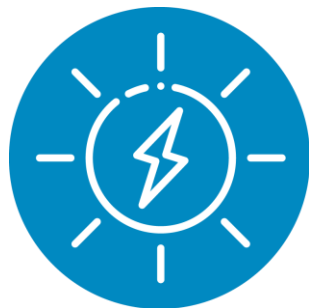
Au regard des échanges, questions et avis exprimés dans le cadre des réunions publiques et des espaces d'expression sur le site du débat public, les maîtres d'ouvrage ont relevé des attentes fortes sur les thématiques suivantes :

- **Retombées pour le territoire**
- **Préservation de la biodiversité, en particulier de l'avifaune**
- **Usages et activités pré-existantes, liés notamment aux enjeux paysagers et à la navigation**
- **Contribution du projet et intégration des énergies renouvelables dans le mix électrique**



Contribution du projet au mix électrique

Une production d'électricité significative à un prix très compétitif



Equivalent à la
consommation d'électricité
annuelle de près d'**1 million
d'habitants**

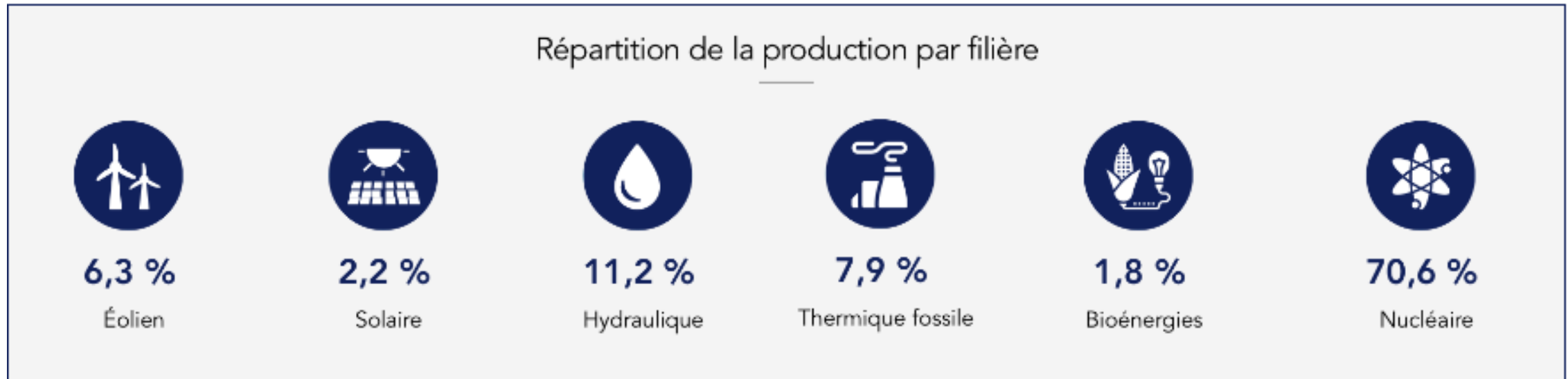


Prix de vente de l'électricité
à 44 €/MWh

Concurrentiel avec les
sources traditionnelles de
production d'électricité

Quelle est la part des énergies renouvelables dans le mix électrique ?

- L'éolien terrestre et le solaire représentent **20 % du parc électrique** français et **8,5 % de la production électrique**
- Cette part a **doublé** depuis 2013, à la fois pour le solaire et l'éolien terrestre

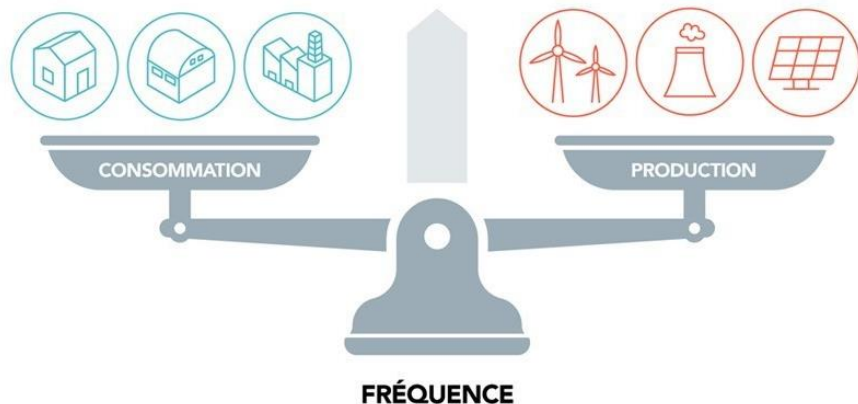


En France, l'éolien, c'est 17 GW de puissance installée aujourd'hui

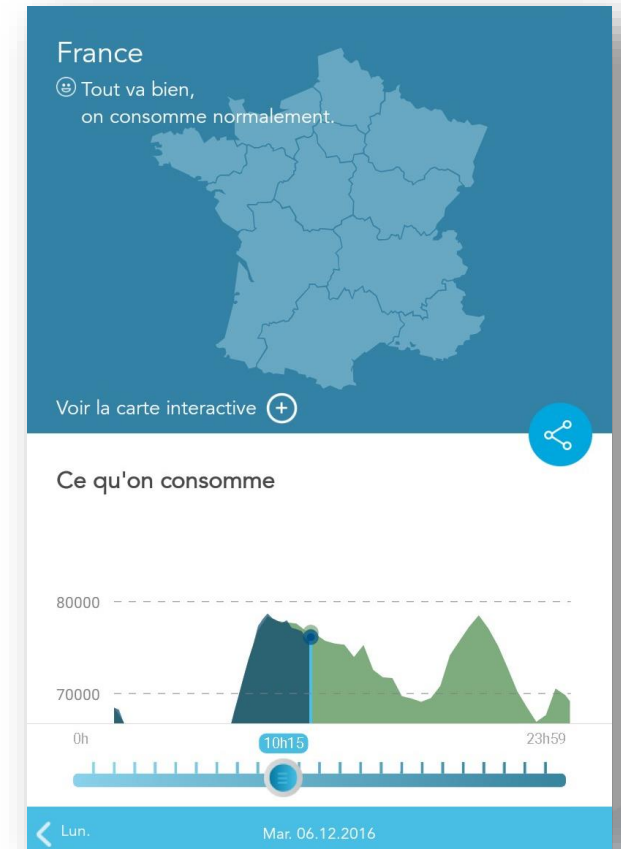
La transition énergétique va accélérer les évolutions

A horizon 2035 (scénario PPE) : l'éolien et le photovoltaïque représenteront plus de 50 % de la puissance installée et 35 % de la production électrique française

A la demande de la ministre de la transition écologique, RTE élabore avec l'Agence Internationale de l'Energie un rapport visant à établir les conditions de la faisabilité technique d'un mix 100 % EnR



éco2mix



Application Eco2Mix ou

www.rte-france.com/eco2mix

Le réseau peut-il fonctionner avec des énergies renouvelables ?



A horizon 2035, l'intégration de la production EnR variable jusqu'à 50 % est techniquement faisable et économiquement pertinente.

A cet horizon et à plus long terme, dans un contexte de diversification forte du mix, la gestion du système électrique reposera sur un équilibre global entre :

- les capacités installées en **EnR** (solaire et éolien)
- le développement du **stockage** : batteries, barrages hydrauliques, hydrogène et gaz de synthèse...
- le pilotage de la consommation : **effacements, véhicules électriques, power-to-gas, ...**
- la mise en service de nouvelles **centrales thermiques**
- les capacités d'**échanges aux frontières**

Merci pour votre attention